

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3799 - Ven 19 - sam 20 février 2016 - Prix : 10 DA

Turquie

17 arrestations après l'attentat d'Ankara

Page 12

Crise pétrolière

Une réduction de 5% de la production pour soutenir les prix

Page 2

Le gouvernement Sellal confirmé dans ses fonctions

Par Mohamed Habili

Ceux qui ont spéculé sur l'arrivée d'un nouveau gouvernement à la suite de la révision constitutionnelle auront été pour leurs frais. Comme rien n'oblige formellement le président à changer de gouvernement pour cause de révision, il a choisi de reconduire celui dont il dispose déjà. A proprement parler, même ce terme de reconduction ne convient pas vraiment en l'occurrence, car pour qu'un gouvernement soit reconduit il faut qu'il ait démissionné d'abord, non pas pour avoir démerité de sa fonction mais parce que celle-ci est arrivée à son terme légal. Mais alors cela aurait fait partie de sa feuille de route dès sa désignation. Mais du seul fait que la présidence a démenti la rumeur disant qu'un nouveau Premier ministre sera nommé, quand bien même ce serait le titulaire du poste qui serait renommé, ce dernier a tout de même été confirmé dans ses fonctions, car il y a fort à parier que Sellal lui-même s'attendait à être relevé. On ne peut dire autant, et même davantage des ministres, de chacun pris individuellement comme de l'équipe gouvernementale dans son ensemble, qui sûrement plus que le premier d'entre eux se sentaient assis sur des chaises éjectables. Pas de nouveau Premier ministre, pas de chaises musicales non plus. Pour eux tous et pour chacun en particulier, tout est bien qui finit bien.

Suite en page 3

La Présidence met fin aux spéculations sur le changement gouvernemental

Sellal et son staff maintenus



Depuis l'adoption de la révision constitutionnelle, le 7 février dernier, la question du remaniement ministériel semblait imminente du fait que le nouveau texte stipule que le président de la République nomme le Premier ministre après consultation de la majorité parlementaire mais voilà que l'APS rapporte en citant une source anonyme mais dite « autorisée de la Présidence de la République » que la démission du gouvernement n'est « pas à l'ordre du jour ». Page 3

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'ADS et l'ANGEM, des instruments pour élargir la classe moyenne

Page 2

Constantine 2015

Saber Ayeche, artiste handicapé, «décoince» le public du TRC

Page 13

Union pour la Méditerranée De bonnes perspectives de coopération, selon Babès

L'UNION POUR la Méditerranée (UPM), un espace de promotion du dialogue et de la coopération entre les deux rives du bassin méditerranéen, devrait connaître un avancement remarquable au profit des peuples de ces pays, a estimé, mercredi à Alger, Mohamed-Seghir Babès, président du Conseil national économique et social (Cnes) algérien. «L'UPM est un cadre informel de coopération nord-sud mais c'est une coopération qui avance bien. Les facteurs bloquants ne sont plus là et je pense que les choses vont nettement avancer», a-t-il prédit alors qu'il recevait le délégué interministériel à la Méditerranée auprès du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international, Nicolas Galej. Selon le président du Cnes, la coopération entre les deux rives de la Méditerranée «devrait jouir d'une plus grande visibilité de façon à la rendre plus pratique dans certains domaines». Il a appelé, à cet effet, l'UPM à allouer à la diaspora des pays de la rive sud établie dans les pays du nord de la Méditerranée un rôle plus actif pour une coopération plus décentralisée dans cette aire commune.

«Même les sujets qui fâchent, comme celui de l'immigration, doivent être intégrés dans le dialogue commun notamment à travers la Ligue des conseils économiques et sociaux nord-sud méditerranéens», a-t-il préconisé.

Cependant, la conjoncture géopolitique et sécuritaire dans les pays ayant vécu ce qui est appelé «le printemps arabe» soumet l'Union à «beaucoup d'incertitudes qui devraient nous rendre plus vigilants et plus prospectifs», a-t-il averti. De son côté, M. Galej a souligné que le traitement des pays européens de la question de l'émigration a «complètement changé» à la suite du «printemps arabe» à la faveur d'une meilleure compréhension de ce fleau par les pays du nord. Il a, au passage, suggéré à l'Algérie d'exploiter davantage son potentiel agricole et touristique pour pouvoir diversifier son économie et ses échanges avec l'Europe.

Créée en 2008, l'Union pour la Méditerranée (UPM), qui a succédé au processus de Barcelone, est une institution intergouvernementale regroupant 43 pays des deux rives de la Méditerranée.

L'Algérie avait plaidé en novembre dernier à Barcelone, lors de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des Etats membres de cette union, en faveur de la promotion des liens de bon voisinage et pour une coopération régionale favorisant le rapprochement des peuples des deux rives.

R. N.

Crise pétrolière

Une réduction de 5% de la production est nécessaire pour soutenir les prix

■ Selon l'expert dans les questions énergétiques, Chemseddine Chitour, Une réduction de la production pétrolière d'au moins 5% par les pays producteurs est nécessaire pour permettre aux prix de remonter. Il ajoute que le récent accord Arabie saoudite-Russie-Qatar-Venezuela n'aura pas d'impact.

Par Thinehinene Khouchi

Lors de son passage à la Radio nationale, M. Chitour a affirmé que pour faire face à cette crise pétrolière et faire remonter les prix du pétrole, au moins 5% de réduction de la production de ce produit est nécessaire. Il a ajouté que «geler le niveau de production n'aura pas d'impact s'il n'y a pas une diminution d'au moins 5%, soit l'équivalent de 2,5 millions de barils par jour». L'Arabie saoudite, la Russie, le Qatar et le Venezuela se sont mis d'accord, mardi dernier lors d'une réunion à Doha, de geler leur production à son niveau de janvier, rappelle-t-on. Mais M. Chitour a relevé que les autres membres de l'Opep n'avaient pas été associés à cette réunion de Doha, notamment les plus importants, à savoir l'Iran et l'Irak, qui font près de 6 mbj alors que l'Opep produit environ 32 millions mbj, sans compter que l'offre est supérieure à la demande à l'échelle internationale. «Dans ces conditions, si l'on veut que les prix repartent à la hausse de façon modérée, il faut extraire au minimum 2,5 mbj de la somme totale produite actuellement. Il faut que tout le monde s'y mette, c'est-à-dire l'Opep et hors Opep», a encore souligné le même expert, directeur du laboratoire de valorisation des hydrocarbures à l'Ecole polytechnique d'Alger. Concernant le retour de l'Iran sur le marché, il estime que «théoriquement, cela va perturber le marché, mais c'est un rapport de force qui est en train de se faire. Il y a, en partie, du bluff dans cette affaire, puisqu'il faut regarder ce qu'il y a derrière le pétrole», citant, entre autres, les tensions entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Par ailleurs, ce dernier



avance que le prix du pétrole allait doubler à partir de la fin de 2016-début 2017, citant l'avis des analystes tablant sur un prix de 60 dollars le baril : «Mais pas au-delà de ce prix, sinon le gaz de schiste sera de nouveau rentable et le marché rechutera sous l'effet de l'offre abondante». A ce propos, il a rappelé que le marché pétrolier a été perturbé par l'avènement du pétrole de schiste notamment aux Etats-Unis dont les producteurs, profitant d'un baril à 100 dollars, ont extrait le maximum de ce pétrole non conventionnel, ce qui a contribué à l'augmentation de l'offre sur le marché. Mais la baisse

actuelle de l'activité des forages aux Etats-Unis, suite à la chute des cours pétroliers, va soutenir les prix du brut, selon lui. D'ailleurs, a-t-il précisé, près de 60 sociétés pétrolières américaines ont fait faillite du fait de la non-rentabilité avec un baril de 30 dollars, tandis que sur les 1 600 appareils de forage dans ce même pays, il en reste moins de 500. Rappelons que l'expert des questions pétrolières, Abdelmadjid Attar, avait souligné, suite à cet accord quadripartite, que «toute décision de geler une production à un niveau raisonnable (à), de ne pas augmenter la production et de ne

pas, non plus, faire des discounts est la bienvenue et aura tendance à stabiliser les prix». L'Arabie saoudite et la Russie, les deux premiers producteurs de brut, sont convenues avec le Qatar et le Venezuela au terme d'une réunion à Doha, de geler leur production à son niveau de janvier, rappelle-t-on. Selon M. Attar, «cet accord va stabiliser les prix avant qu'ils ne reprennent progressivement, dans deux à trois mois, à un niveau raisonnable, soit autour de 40 ou 50 dollars», contre les 32-33 dollars actuellement.

T. K./APS

Pas de réduction de la production pour l'Arabie saoudite

LE MINISTRE saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, a affirmé jeudi que son pays n'«était pas prêt à réduire sa production de pétrole pour soutenir les prix, plombés par un excès d'offre». Le ministre saoudien a indiqué à l'agence AFP que les prix du brut, qui ont perdu 70% de leur valeur depuis la mi-2014, «seront déterminés par l'offre et la demande et par les forces sur le marché». Le pays, un des premiers producteurs de brut au monde, «va défendre sa part de marché, nous l'avions déjà dit», a-t-il souligné. L'Arabie saoudite et la Russie avaient annoncé mardi, lors d'une réunion à Doha avec le Venezuela et le Qatar, leur accord pour geler, sous conditions, leur production pétrolière à ses niveaux de janvier. Les cours du pétrole étaient jeudi orientés à la hausse au lendemain de propos encourageants de l'Iran, qui a dit coopérer avec l'accord de Doha. «Si les autres producteurs veulent limiter ou s'accordent à geler (...), cela peut avoir un impact sur le marché mais l'Arabie saoudite n'est pas prête à réduire sa production», a commenté M. Jubeir, réaffirmant la politique pétrolière suivie par Ryad depuis plus d'un an et demi. La surabondance de l'offre, recensée depuis la mi-2014, a provoqué une spirale de baisses des cours, qui ont atteint un plus bas en 13 ans.

T. K.

Lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

L'ADS et l'ANGEM, des instruments pour élargir la classe moyenne

L'Agence de développement social (ADS) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem) sont des instruments à même d'élargir la classe moyenne en Algérie, a indiqué, jeudi à Tébessa, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem. Le programme national de lutte contre la pauvreté et la marginalisation avance «sur une cadence soutenue» et les bénéficiaires de microprojets financés par l'Angem ont obtenu des résultats positifs, «parfois meilleurs que ceux obtenus par des projets nécessitant d'importants moyens», a soutenu la ministre lors de la visite du salon local de l'Angem tenu au Palais de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa.

«Notre département poursuit avec détermination l'exécution de l'actuel programme

quinquennal initié par le président de la République, notamment dans son volet lié à l'encouragement, l'accompagnement et l'assistance de la femme rurale pour le développement de petites activités utiles à l'économie locale», a également affirmé M^{me} Meslem.

«L'Algérie est un Etat social qui ne renoncera pas à sa politique de soutien aux catégories précaires, fragilisées et défavorisées», a encore souligné la ministre, ajoutant que la mission du ministère de la Solidarité consiste aussi à aider ces catégories à intégrer le marché de l'emploi par l'intermédiaire de l'ADS et de l'Angem. La ministre a également rappelé qu'un accord a été conclu avec le ministère de l'Agriculture pour octroyer des crédits aux femmes rurales dans les campagnes et les localités montagneuses afin de fixer les populations de ces régions enclavées et développer l'agriculture.

Elle a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture «prochaine» à Tébessa de trois centres pour personnes aux besoins spécifiques, à El Aouinet, Bir El Ater et El Ouenza.

M^{me} Meslem a plaidé, à ce propos, pour la «révision du mode d'affectation des projets du programme Blanche Algérie de sorte à cibler les catégories les plus démunies».

Mettant l'accent, par ailleurs, sur les efforts de l'Etat pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques, la ministre a relevé que l'Algérie qui ne comptait, à l'indépendance, que 5 centres spécialisés, disposait de 194 établissements en 1994 et en comptabilisera 394 en 2016 afin de «mieux prendre en charge cette catégorie de la population».

Elle a annoncé, dans ce contexte, l'ouverture «prochaine» à Tébessa de trois centres pour personnes aux besoins spécifiques, à El Aouinet, Bir El Ater et El Ouenza.

Ahmed S.

— La Présidence met fin aux spéculations sur le changement gouvernemental —

Sellal et son staff maintenus

■ Depuis l'adoption de la révision constitutionnelle, le 7 février dernier, la question du remaniement ministériel semblait imminente du fait que le nouveau texte stipule que le président de la République nomme le Premier ministre après consultation de la majorité parlementaire mais voilà que l'APS rapporte en citant une source anonyme mais dite « autorisée de la Présidence de la République » que la démission du gouvernement n'est « pas à l'ordre du jour ».

Par Nacera Chennafi

La même source ajoute qu'aucune disposition de la Constitution révisée ne le prévoit, ce qui est vrai mais les articles 77 et 78 font que le Premier ministre est toujours nommé par le président de la République mais avec consultation de la majorité parlementaire. Donc à croire cette source de la Présidence, cette consultation n'est pas obligatoire, ce qui veut dire que c'est au chef de l'Etat et à lui seul que revient la désignation du Premier ministre et s'il peut maintenir l'actuel gouvernement et le Premier ministre, Abdelmalek Sellal ou le changer sans revenir à l'avis de la majorité parlementaire. La source autorisée de la Présidence est contactée par l'APS, comme le précise la dépêche mise en ligne à la fin de la matinée de jeudi au sujet de la « persistance des spéculations et commentaires » sur une démission du gouvernement, la même source a affirmé que « rien dans la Constitution révisée ne nécessite une démission du gouvernement, qui n'est donc pas à l'ordre du jour ». Cependant, on se demande pourquoi avoir recours à une source anonyme pour une telle question importante alors que la Présidence de la République aurait pu diffuser tout simplement un communiqué du moins pour expliquer la disposition de la nouvelle Constitution concernant le poste de Premier ministre. Pour rappel, l'article 77 du projet de révision de la Constitution stipule que le Président Bouteflika nomme le Premier ministre, la majorité parlementaire consultée, et met fin à ses fonctions. Et dans l'article 87 du projet de révision du même texte, il est stipulé que le président de la République ne peut, en aucun cas, déléguer le pouvoir de nommer le Premier ministre, les membres du gouvernement, ainsi que les présidents et membres des

Ph/D. R.



institutions constitutionnelles pour lesquels un autre mode de désignation n'est pas prévu par la Constitution. Cette consultation doit être menée exclusivement par le président de la République. Toutefois, il est à savoir que la nouvelle Constitution n'est toujours pas entrée en vigueur car elle doit être d'abord promulguée par le chef de l'Etat et publiée au « Journal officiel ». Il faut dire que cette mise au point si on peut l'appeler ainsi de cette source « autorisée de la Présidence » intervient dans un contexte houleux entre deux alliés du pouvoir. Il s'agit du Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique, dont le secrétaire général par intérim est Ahmed Ouyahia qui est aussi chef de cabinet de la Présidence. Dans le débat autour de la nomination du nouveau Premier ministre, la direction du vieux parti ne s'est pas gênée pour monter au créneau et dire non à une nomination d'Ahmed Ouyahia au poste de Premier ministre. Amar Saadani, secrétaire général est allé

même à dire dans un entretien à un journal électronique étranger que le FLN refuse qu'Ahmed Ouyahia occupe le poste de Premier ministre justifiant ce refus par le fait que l'Algérie est passée à une étape d'un état civil qui demande du changement. Le FLN qui défend sa place de parti majoritaire affirme que le Premier ministre soit du parti et ne voit pas de gêne par rapport au maintien de Abdelmalek Sellal comme Premier ministre du fait qu'il est militant du vieux parti. Lors de sa présentation des grandes lignes du projet de révision de la Constitution, le 5 janvier dernier, Ahmed Ouyahia, ministre d'Etat, chef de cabinet de la Présidence avait minimisé la question de la consultation de la majorité parlementaire dans la désignation du Premier ministre. Le lendemain, Amar Saadani dans une conférence de presse avait accusé Ouyahia de parler comme président d'un parti politique. Pour certains, le retour de Ouyahia est possible vu son profil dans la gestion des périodes de

crise. La rivalité entre le RND et le FLN ne date pas d'aujourd'hui et remonte surtout aux législatives de 1997 quand le RND a laissé derrière lui le vieux parti. En 2006, le groupe parlementaire du FLN avait menacé d'utiliser la motion de retrait de confiance contre Ahmed Ouyahia qui occupait le poste de Chef de gouvernement alors qu'il s'appretait à présenter la déclaration de politique générale au Parlement. Quelques jours après, Ouyahia remet sa démission au Président Bouteflika qui nomme Abdelaziz Belkhadem Chef du gouvernement. Deux ans après, Ouyahia est de nouveau désigné comme Chef de gouvernement puis Premier ministre après la révision de la Constitution de 2008. Aujourd'hui, le FLN semble plus acharné contre la personne d'Ouyahia et affiche publiquement qu'il ne veut pas de lui comme Premier ministre sachant qu'il s'agit d'une prérogative exclusive du président de la République.

N. C.

— Ould Khelifa à propos de la dernière révision constitutionnelle —

«Elle permettra l'ancrage d'une véritable démocratie en Algérie»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa a affirmé jeudi à Tirana (Albanie) que la révision constitutionnelle adoptée par le Parlement le 7 février 2016 devrait conduire à l'ancrage d'une véritable démocratie dans une société jouissant de cohésion et sereine. Dans une allocution lors des travaux de la 10^e session ordinaire de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) à Tirana, M. Ould Khelifa a affirmé que « l'adoption de la dernière révision constitutionnelle permettra à l'Algérie de consolider ses acquis démocratiques et de développement ». L'amendement constitutionnel a consolidé la « séparation des pouvoirs, conféré à l'opposition politique des droits constitutionnels inédits, élargi le champ des droits et libertés et consacré la citoyenneté algérienne en tant que valeur unificatrice et source de légitimité et de législation », a ajouté M. Ould Khelifa. Et de préciser concernant le phénomène du terrorisme que l'Algérie qui a enduré pendant toute une décennie les affres du terrorisme a réussi à « faire face à cette menace, en témoignent les indicateurs internationaux sur la menace terroriste et les statistiques qui font

ressortir un nombre réduit de combattants algériens dans les rangs des organisations terroristes internationales par rapport à d'autres pays de la Méditerranée ». Selon M. Ould Khelifa, cela illustre « le bien-fondé de la stratégie adoptée par l'Algérie dans sa lutte contre ce phénomène ». Il a souligné dans ce contexte que l'Algérie a « recouvré sa sécurité et sa stabilité à la faveur de la politique de la paix et de la réconciliation nationale et des réformes économiques et politiques profondes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika ». Cette démarche a permis à l'Algérie de « lancer un projet ambitieux de développement pour lequel un énorme budget a été dégagé et qui lui a permis notamment de réduire le taux de chômage, réaliser avant les délais fixés les objectifs du millénaire pour le développement, de diversifier son économie et de disposer d'importantes réserves de change à même de lui éviter les effets négatifs des fluctuations du marché pétrolier mondial ». L'Algérie, a-t-il ajouté, a réussi à renforcer son immunité nationale grâce aux réformes politiques initiées depuis 1999 et qui ont fait d'elle une citadelle de sécurité, de stabilité et de démocratie dans un contexte

géopolitique instable. Il a précisé également que cela lui a permis de « jouer un rôle fortifiant la paix et la réconciliation dans son voisinage à travers sa contribution au règlement de la crise malienne et ses démarches soutenues à aider les Libyens dans la construction d'un Etat unifié dans le respect des principes de souveraineté et de non ingérence dans les affaires internes des Etats ». La lutte contre le terrorisme « implique la mise au point d'une approche anticipative et globale où l'aspect sécuritaire se combinera à la coopération régionale et internationale, au développement durable et à la justice sociale dans le cadre d'un Etat de droit et de justice », a encore soutenu M. Ould Khelifa. Il a estimé qu'à la lumière des grands défis auxquels fait face la région de la Méditerranée et face à l'accroissement de la menace terroriste et la multiplication des catastrophes humanitaires, « il est un devoir humanitaire et civilisationnel de mener une action commune pour résoudre les crises en Syrie et en Libye par un dialogue national inclusif et la réconciliation nationale loin de toute forme d'ingérence étrangère ». Evoquant la cause palestinienne, le président de l'APN a mis l'accent sur l'importance d'une « action commune pour

permettre au peuple palestinien de construire son Etat aux frontières de juin 1967 comme reconnu par toutes les résolutions onusiennes et décisions du Conseil de sécurité ». Il a abordé aussi la situation dans le bassin méditerranéen durant ces dernières années du fait des crises induites par les mutations politiques dans certains pays arabes ce qui a, a-t-il dit, « aggravé les conflits, la dislocation interne, le recul du développement économique et social et la menace sécuritaire ». Il a préconisé ainsi, « davantage de coopération et de coordination en vue d'aider ces pays qui connaissent une instabilité à mieux gérer leur environnement régional, à contrôler leurs frontières et à réaliser l'entente et la cohésion pour assurer une vie décente à leurs peuples et amenuiser l'éventualité de la migration clandestine fuyant les guerres et la barbarie du terrorisme ». Il a rappelé à ce propos, le flux des réfugiés et migrants clandestins dans la région méditerranéenne ce qui nécessite, selon lui, une véritable prise de conscience pour sauver ces derniers tout en s'écartant des solutions stéréotypées reposant sur le durcissement des mesures sécuritaires. Il a appelé à cette occasion, les parlementaires des pays de la Méditerranée à développer

LA QUESTION DU JOUR

Le gouvernement Sellal confirmé dans ses fonctions

suite de la page Une

C'est que la rumeur ne s'est pas contentée de les donner pour partants, elle leur a donné aussi à tous des remplaçants. Et pas n'importe lesquels, non, choisis au contraire avec minutie pour leur donner le sentiment qu'en fait l'occasion a été saisie pour les sanctionner. Le cas du ministre de l'Industrie est à cet égard assez significatif. Mais rien ne l'est autant que celui du Premier ministre, ou plutôt de son poste, attribué par la rumeur, qui pour être crue s'est fait passer pour une fuite organisée par la présidence, à Ahmed Ouyahia, celui-là précisément dont la direction du FLN ne voulait pas. Le retour de Ouyahia aurait en effet signifié que désormais les jours de Saidani à la tête du FLN étaient comptés. En effet, celui-ci s'étant prononcé on ne peut plus nettement contre la nomination de Ouyahia, si Bouteflika l'avait quand même désigné, cela aurait valu désaveu de sa part à l'adresse de Saidani. Cela aurait eu le même effet que si Bouteflika avait dit aux adversaires de ce dernier d'y aller sans retenue contre lui, qu'il ait pour ainsi dire tendu le bras et tourné son pouce vers le sol. Les Balayat et compagnie ne se le seraient pas fait dire deux fois, eux qui ont l'air d'avoir abandonné la partie. Sans même parler des journaux qui détestent particulièrement Saidani... et d'abord pour ses attaques passées contre le général Toufik, qu'ils continuent de vénérer. S'il y a donc quelqu'un qui doit se sentir soulagé, c'est Saidani, qui voit bien qu'il n'a pas été jeté en pâture. Il n'aurait pas conçu cette crainte-là, en tout cas, il se serait gardé d'afficher son peu d'amitié pour Ouyahia dès maintenant. La rumeur qui vient d'être prise en défaut n'a donc été ni gratuite ni sottise. Elle savait ce qu'elle faisait, elle voulait influencer Bouteflika. Mieux encore, se substituer à lui, diriger le pays à sa place, en commençant par lui dicter la composition du gouvernement. Elle a réussi à faire croire à peu près à tout le monde qu'il doit changer de gouvernement, qu'ainsi le veut la nouvelle Constitution, alors même qu'elle n'est pas nouvelle, et sinon elle dans sa lettre du moins le bon usage politique. Changement de gouvernement qui pour elle n'a de sens que si Saidani en fait les frais en dernière analyse. Mais gageons qu'il s'en trouvera pas mal de commentaires, dont peut-être nombre de ceux d'aujourd'hui, qui le donneront pour le grand perdant de la mise au point présidentielle.

M. H.

« une approche globale et humanitaire pour mettre fin à ces hécatombes en veillant à résoudre les crises dans les pays concernés par le dialogue et la réconciliation au lieu de s'empresser à imposer des solutions duextérieur qui ne feront que compliquer davantage les choses ». M. Ould Khelifa a souhaité enfin, que cette session qui coïncide avec le 10^e anniversaire de création de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) puisse contribuer à « ficeler une feuille de route susceptible de lui permettre de jouer un rôle plus important au plan des approches communes pour réaliser la sécurité, la paix et la prospérité dans la région ».

Souhila T.APS

Célébration de la Journée nationale du chahid

Bouteflika : œuvrer pour un sursaut national à la mesure des défis

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé jeudi à faire de la Journée nationale du chahid et du nouvel acquis constitutionnel récemment réalisé par le pays la base d'un «sursaut national à la mesure des défis».

Par Salima T.

«**F**aisons que cet événement phare et cet acquis constitutionnel

soient porteurs d'un sursaut national à la mesure des défis de notre temps pour conforter notre unité nationale, préserver l'héritage des chouhada et parachever leur œuvre en persévérant sur la voie du développement économique et du progrès social», a recommandé le Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la journée nationale du Chahid, lu en son nom à El Oued par le conseiller à la présidence de République, Mohamed Ali Boughazi.

«L'Algérie a enrichi sa Constitution en faveur du renforcement de l'exercice démocratique et des droits et libertés, mais surtout pour réaffirmer l'attachement du peuple algérien à son identité et à ses référents nationaux», a soutenu le chef de l'Etat pour qui une telle démarche procédait également «du souci d'enraciner les principes de la Révolution du 1^{er} novembre et de glorifier la mémoire de ces héros qui ont

permis au pays de recouvrer sa souveraineté et sa liberté». Le Président Bouteflika a appelé les Algériens à «s'inspirer de leurs hauts faits en méditant leurs positions à l'aune du présent pour mieux se projeter dans l'avenir et élaborer une stratégie qui conforte la nation sur le plan moral et matériel et lui permet de relever les défis à venir». «La grandeur du message du chahid ne saurait être réduite à la simple évocation de circonstance.

Aussi, sommes-nous tenus de perpétuer ce message en œuvrant en permanence au renforcement de tous les facteurs susceptibles de valoriser davantage l'Algérie et d'ancrer les principes de la Révolution du 1^{er} novembre dans l'esprit des générations montantes», a estimé le président de la République pour conclure.

S. T.



Une occasion consacrée à la baptismation d'édifices publics à Béjaïa

Des rues, espaces et édifices publics (bureaux de poste, salles de soin, centres de formation professionnelle, annexes APC...) ont été baptisés par le wali jeudi dernier, à l'occasion de la journée nationale du chahid qui, faut-il le rappeler, est célébrée depuis 1991 le 18 février 1957, date où les Nations unies (ONU) ont reconnu le droit à l'autodétermination au peuple algérien en votant la résolution 1012 lors de la 11^e session de cette organisation sur la question algérienne. Ce sont au total 30 baptisations auxquelles a procédé le chef de l'exécutif à Sidi-Aïch, El-Kseur et Béjaïa. Ainsi, Ouled Salah Zitouni a inauguré, à l'occasion, les nouvelles stèles réalisées à la mémoire du journaliste Saïd Mekbel et du philosophe Ibn Khaldoun, des bustes remplacés non sans provoquer une polémique qui a été alimentée au début sur les réseaux sociaux et qui a pris des proportions plus importantes avec la destruction de l'ancien buste du journaliste, à coups de pioche, ces derniers jours au lieu de le récupérer. «Comme prévu et annoncé aux journalistes ainsi qu'aux membres de la famille du défunt journaliste et billettiste Saïd Mekbel, lors de la célébration de la journée nationale de la presse le 22 octobre de l'année dernière, le wali de Béjaïa a inauguré à l'occasion de la célébration de la journée du chahid le 18 février, la nouvelle stèle réalisée à la mémoire du défunt, qui consiste en un buste qui reflète bien la physionomie du personnage, contrairement à l'ancienne», souligne la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse qui nous a été transmis hier. Le nouveau buste a été réalisé en bronze, «une matière plus adéquate qui lui permettra une plus longue vie», souligne la même source. Et d'ajouter : «Sur décision du wali, il a été prévu également de réaliser une placette avec un buste en bronze à la mémoire du journaliste

Mohamed Abderahmani ; la stèle existante située dans un lieu exigü n'est pas à la hauteur du disparu». «Une instruction a été donnée dans ce sens au président de l'APC de Melbou d'engager une réflexion pour la réalisation d'une stèle à la mémoire de tous les journalistes décédés de la région», indique-t-on. Le nouveau siège de l'APC de Sidi-Ayade, dans la daïra de Sidi-Aïch, a été baptisé au nom des frères Chicha comme il a baptisé aussi une salle de soins, etc. Ces édifices ont été inaugurés à l'occasion par le premier responsable de la wilaya qui a baptisé le centre de formation professionnelle de Sidi-Aïch au nom du philosophe, écrivain et historien Mohand-Chérif Sahli. Pour leur part, les responsables de la sûreté de wilaya ont effectué des visites, notamment au monument des martyrs, au musée, etc. Une série d'activités a été organisée à l'occasion, dont la diffusion de films documentaires sur la guerre de Libération du pays au niveau des clubs de la police sur toute la semaine, activités sportives, cross, concours intellectuel et jeu d'échecs, campagne de collecte de sang au niveau de la sûreté de wilaya et sûreté de daïra en coordination avec la direction de la santé de la wilaya, une cérémonie de remise de cadeaux aux moudjahidines et fils de chahid, témoignages en faveur de la police. «Le but de ces activités est d'inculquer aux nouvelles générations l'amour de la patrie et la fidélité aux symboles et les principes de la guerre de Libération», souligne-t-on, en précisant que la police a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour réussir la célébration de cette journée. A noter que des prix ont été décernés aux lauréats des différents concours et tournois organisés à l'occasion.

Hocine Cherfa

Histoire de la Révolution

Le ministre des Moudjahidine appelle à une lecture lucide

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a appelé à El-Oued à une lecture «lucide» de l'histoire de la glorieuse Révolution, source d'inspiration des générations futures. S'exprimant lors d'une visite à cette wilaya, à la veille de la célébration de la journée nationale du Chahid (18 février), le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'une lecture et d'une étude «lucides» de l'Histoire de la glorieuse révolution algérienne, devant constituer une source d'inspiration pour les générations futures, notamment les jeunes appelés à relever le défi de l'édification de la nation, conformément au message des chouhada. Cette lecture lucide de l'Histoire devra permettre de valoriser clairement les énormes sacrifices et l'âpreté de la lutte livrée par les chouhada et les moudjahidine contre l'occupant français, a poursuivi M. Zitouni en soulignant que la lutte des chouhada tout au long de la guerre de Libération constitue un sacrifice cher et un tribut consentis pour l'intégrité,

la stabilité et la sécurité du pays. Ces réalités historiques sont seules à même d'ancrer chez les générations futures le sentiment d'amour de la patrie et son appartenance, qui les amènera à œuvrer en permanence à la consolidation de la force de l'Algérie et son immunité, a estimé le ministre des Moudjahidine.

Nécessité de réhabiliter les sites historiques à travers le pays

Par ailleurs, Tayeb Zitouni a mis l'accent sur la nécessaire réhabilitation et valorisation des sites historiques à travers le pays. «Il importe d'entamer la réhabilitation des différents sites historiques disséminés à travers le territoire national, en vue de leur préservation, car constituant des référents historiques par excellence à des périodes et des hauts faits d'armes menés par les chouhada et les moudjahidine contre la présence coloniale», a indiqué le ministre sur les ondes de la radio locale,

dans le cadre de sa visite dans la wilaya d'El-Oued.

M. Zitouni a indiqué, à ce titre, que le ministère des Moudjahidine s'attelle à l'élaboration d'un programme visant la réhabilitation de l'ensemble des sites historiques disséminés à travers le territoire national, en vue de leur préservation.

Il a estimé, dans le même contexte, que l'écriture de l'histoire de la guerre de Libération nationale n'est possible qu'à la faveur d'une conjugaison des efforts des chercheurs, en mettant à leur disposition des archives et en vérifiant les témoignages vivants, totalisant plus de 13 000 heures d'enregistrement. Accompagné du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Saïd Abadou, le ministre avait auparavant présidé, dans le cadre de commémoration de la journée nationale du Chahid (18 février), une cérémonie de recueillement au carré des martyrs d'El-Oued à la mémoire des chouhada. Le ministre des

Moudjahidine a également visité une exposition d'arts plastiques intitulée «La Révolution et les crimes coloniaux», regroupant plusieurs tableaux et une fresque commémorative de cette journée du Chahid. Mettant à profit cette commémoration, Tayeb Zitouni a présidé une cérémonie de signature d'une convention liant la direction des Moudjahidine et l'université Hamma-Lakhdar d'El-Oued, portant exploitation, par les étudiants et enseignants du département d'Histoire, des témoignages vivants archivés au niveau de l'antenne locale du musée du Moudjahid.

Toujours à El-Oued, le ministre a assisté à une communication axée sur les dimensions et enseignements de la journée nationale du Chahid, ainsi qu'à une opérette intitulée «Mémoire nationale» interprétant des scènes de la lutte et de la résistance des chouhada et moudjahidine lors de la guerre de Libération nationale.

Ahmed O./APS

Industrie gazière

Débats sur l'apport des industriels algériens dans le développement

■ Le débat autour de la contribution des entreprises algériennes publiques et privées dans le développement de l'industrie nationale de gaz a marqué, à Alger, les travaux de la dernière journée du cinquième symposium de l'Association algérienne de l'industrie de gaz (AIG).

Par Yanis G.

Placée sous le thème partenariat et intégration nationale, la table ronde de clôture de ce symposium a été en effet consacrée à la présentation des opportunités de partenariat industriel entre les grands groupes publics opérant dans le secteur des hydrocarbures et les opérateurs nationaux aussi bien publics que privés, notamment dans l'aval gazier, la production d'électricité et les énergies renouvelables. Le vice-président de Sonatrach chargé de liquéfaction, de raffinage et de pétrochimie, Akli Remini, a indiqué dans une communication que le groupe algérien des hydrocarbures compte actuellement 155 filiales et participations dont plus d'une centaine opérant sur le territoire national, ajoutant que les activités de ces entités constituent de véritables opportunités de coopération industrielle avec les opérateurs nationaux notamment dans les filières de transport par canalisation, de pétrochimie et d'engineering. De son côté, Abdelghani Mebarek, directeur général des PME/PMI au ministère de l'Industrie et des Mines, qui a exposé les principaux axes de la stratégie nationale de développement industriel, a affirmé que les filières de pétrochimie et des énergies renouvelables disposent d'importants atouts pour

contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie qui vise, entre autres, à substituer à l'importation et à augmenter la part du secteur industriel dans la croissance économique à 7% d'ici à 2019. A cet effet, le ministère de l'Industrie et des Mines envisage de mettre en place un cluster énergie dédié à accompagner et encourager les industriels nationaux publics et privés orientés vers des filières ayant un rapport avec l'énergie, appelant les grands donneurs d'ordre du secteur, à savoir Sonatrach et Sonelgaz, à s'impliquer dans ce futur cluster à implanter dans le sud du pays. Pour sa part, le P-DG de la Compagnie d'engineering d'électricité et de gaz (CEEG, filiale Sonelgaz), Mohamed Arkab, s'est félicité du fait que le groupe Sonelgaz est parvenu à «algérianiser» tout le processus de transport et de distribution du réseau électrique à haute tension, et ce, à la faveur de la contribution des autres filiales de ce groupe mais aussi un nombre de sociétés privées dans le génie civil et la distribution. Cette évolution s'inscrit dans la politique de Sonelgaz visant à abandonner le système de réalisation selon le principe de clé en main tout en incluant davantage les capacités nationales d'engineering depuis 2009. Il a fait savoir, dans cette optique, que le portefeuille de sous-traitance dans le segment haute



tension compte 60 opérateurs nationaux dont seulement cinq sociétés publiques qui sont des filiales Sonelgaz. Ces capacités nationales ont réussi à réaliser près de 150 distributions publiques d'électricité.

Condor lancera un nouveau projet de modules photovoltaïques

Présent à la table ronde, le P-DG de Condor, Abdelmalek Benhamadi, a quant à lui évoqué

la contribution de ce groupe privé des industries électroniques dans la mise en œuvre du programme national de développement des énergies renouvelables qui vise à produire 22 000 MW d'électricité d'origine renouvelable à l'horizon 2030. La principale action engagée par Condor dans ce sens porte sur le lancement d'un nouveau projet de fabrication de modules photovoltaïques d'une capacité annuelle de 120 MW en partenariat avec un opérateur étranger pour un investissement de près

de 80 millions de dollars. Ce projet qui sera soumis prochainement au Conseil national d'investissement (CNI) permettra la création de plus de 350 emplois directs, alors que 70% de sa production sera destinée à l'exportation, a précisé M. Benhamadi, ajoutant que le protocole d'accord de partenariat avec l'opérateur étranger a été signé en janvier dernier. Outre cette future usine, Condor dispose déjà d'une autre unité de fabrication de panneaux photovoltaïques implantée à Bordj Bou-Arréridj d'une capacité de 75 MW par an et qui a été mise en service en janvier 2014, en plus d'un projet de centrale électrique solaire à Boughezoule (Médéa) pour une production annuelle de 1,1 MW en partenariat avec le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), a-t-il expliqué. Le 5^e symposium de l'AIG a ouvert ses travaux mardi sous le thème de «la technologie, moteur de développement des ressources gazières et de diversification des échanges et des usages», rappelle-t-on.

Souad L./APS

Y. G.

Investissement en Afrique

Bouchouareb en Egypte pour participer au forum «Africa 2016»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, participera au Forum sur l'investissement en Afrique «Africa 2016», qui se tiendra aujourd'hui et demain à Sharm El Sheikh (Egypte), indique un communiqué du ministère. L'objectif principal de ce forum, organisé sous l'égide de la commission de l'Union Africaine (UA), est d'«accélérer l'engagement du secteur privé et l'investissement en Afrique dans l'optique de promouvoir de nouveaux liens de partenariats

en matière d'affaires et de mettre en évidence les opportunités en Afrique», explique le communiqué. Lors du forum, M. Bouchouareb prendra part à plusieurs sessions afin de discuter et d'échanger sur les positions et visions de l'Algérie sur de nombreux sujets concernant le continent africain, notamment les défis auxquels le processus de faire des affaires en Afrique est confronté, précise la même source. Le ministre saisira, également, cette opportunité pour présenter les

possibilités d'affaires en Algérie susceptibles de faire l'objet de partenariats avec les pays africains. Plusieurs chefs d'Etat africains ainsi que des ministres, dirigeants politiques et des chefs d'entreprises, prendront part à cet événement. En marge du forum, M. Bouchouareb devrait s'entretenir avec plusieurs dirigeants politiques pour échanger les points de vue sur les questions d'actualité et d'intérêts communs liées au continent.

Souad L./APS

Y. G.

Bourses européennes

Timides échanges dans un marché méfiant du pétrole

La plupart des grandes bourses européennes ont ouvert en faiblesse hier matin à cause d'une nouvelle baisse des prix du pétrole et en l'absence d'autres indicateurs macroéconomiques encourageants. En France, la Bourse de Paris a ouvert sans prendre le risque (-0,14%), la nouvelle faiblesse des cours de l'or noir rendant les investisseurs plus timorés, à l'issue d'une semaine pourtant globalement positive pour l'indice parisien. A l'ouverture, l'indice

CAC 40 perdait 5,92 points à 233,84 points contre une petite hausse de 0,15% la veille, alors que les valeurs des grandes entreprises étaient pour la plupart orientées à la baisse. «La prudence a fait son retour sur les marchés européens» alors que «le pétrole peine à s'éloigner des 30 dollars à la hausse», ont résumé les analystes de Aurel BGC. «La corrélation entre les actions et le pétrole reste imperturbablement élevée», a souligné pour sa part un analyste de CMC

Markets, en notant que l'augmentation des réserves américaines d'or noir annoncée jeudi avait «ravivé les craintes d'un excès d'offre». En Asie, les prix du pétrole étaient orientés à la baisse hier, toujours sous le coup des stocks hebdomadaires américains ainsi que du refus saoudien de réduire la production. Les investisseurs continuent par ailleurs à suivre avec intérêt les débats en cours à Bruxelles sur le «Brexit». Après un premier tour d'échauffement jeudi, les

dirigeants européens se retrouvent vendredi pour arracher à 28 un compromis sur les réformes demandées par le Premier ministre britannique David Cameron et éloigner le spectre de cette sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. En Grande-Bretagne, la place boursière de Londres restait proche de l'équilibre hier matin, les investisseurs se montrant prudents en attendant le résultat du sommet de Bruxelles. L'indice FTSE-100 des principales

valeurs perdait 1,86 point ou 0,03% par rapport à la clôture de la veille, à 5 970,09 points. A son tour, la Bourse de Francfort (Allemagne) s'est repliée hier dans la matinée après deux séances de hausse, attentive aux informations sur le cours du pétrole et dans une séance pauvre en indicateurs macroéconomiques. Son indice vedette Dax reculait de 0,63% à 9 403,71 points et le MDax des valeurs vedettes de 0,34% à 19 058,67 points.

R. E.

Tunisie Le gouvernement appelle l'Europe à revoir ses consignes de voyage

LA TUNISIE a appelé les pays européens à revoir leurs consignes de voyage vers son territoire, assurant avoir pris les mesures de sécurité nécessaires. Des pays européens comme la Grande-Bretagne et l'Irlande avaient demandé à leurs ressortissants de quitter la Tunisie et déconseillé tout voyage «non essentiel» après un attentat en juin sur une plage et dans un hôtel près de Sousse (38 touristes tués, dont 30 Britanniques). «Consacrer la solidarité avec la Tunisie en cette période nécessite la révision par les Etats (européens) amis des mises en garde à leurs ressortissants contre les voyages en Tunisie, ce qui aidera le secteur touristique à revenir à son rythme normal», a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Khmaïes Jhinaoui, cité dans un communiqué dans la nuit de mercredi à jeudi. Avec ses collègues de l'Intérieur, Hédi Majdoub, et du Tourisme, Selma Elloumi Rekik, M. Jhinaoui a évoqué ce sujet avec les ambassadeurs de l'Union européenne (UE).

«Les menaces existent (mais vous savez que le terrorisme n'est pas spécifique à la Tunisie. Les institutions policière et militaire se tiennent prêtes à affronter ces menaces», a dit M. Majdoub. M. Majdoub a pendant la réunion présenté les mesures prises pour «améliorer la situation sécuritaire et sécuriser ports, aéroports et lieux touristiques», selon le communiqué. La Tunisie a renforcé la sécurité dans les aéroports et annoncé avoir déployé des policiers supplémentaires dans les sites touristiques. Outre l'attentat de Sousse (est), une attaque contre le musée du Bardo à Tunis en mars a tué 21 touristes et un policier. Par ailleurs, 12 agents de la Garde présidentielle ont péri en novembre dans un attentat suicide à Tunis. Ces attaques ont fait plonger de plus du tiers les recettes du tourisme, secteur qui représente près de 7% du PIB et qui avait déjà pâti de l'instabilité consécutive aux troubles de 2011.

Alors que l'Europe constitue un marché traditionnel pour la Tunisie, le nombre de touristes européens en 2015 a plongé de 53,6% par rapport à 2014. Cette chute est de 65,8% par rapport à 2010, année de référence pour le tourisme tunisien. En 2015, la croissance de la Tunisie s'est établie à 0,8%, en net recul par rapport à 2014 (2,3%).

F.O.

Développement du tourisme intérieur

Amar Ghoul : «Nous aspirons à réaliser 80% des recettes»

■ Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a déclaré, jeudi à Oran, que son secteur aspire à réaliser 80% de ses recettes du tourisme intérieur.

Par Mahdi A.

«Il nous faut assurer 80% des recettes du tourisme intérieur et le restant du tourisme extérieur et non pas l'inverse», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite dans la wilaya d'Oran. Amar Ghoul a réaffirmé que le développement du tourisme intérieur est une priorité du gouvernement pour ce secteur dans le cadre de la stratégie visant à diversifier les ressources de l'économie nationale. En plus de son apport économique, le tourisme intérieur constitue un facteur de renforcement de la solidarité nationale et de la cohésion de la société à travers l'échange entre citoyens, a-t-il ajouté, appelant les agences touristiques et les opérateurs du domaine et autres intervenants, dont les compagnies aériennes, à contribuer efficacement à la concrétisation de cet objectif qui nécessite un encadrement qualitatif. Dans le même ordre d'idées, le ministre a annoncé qu'un large espace sera consacré au camping durant la prochaine saison estivale avec l'aménagement de terrains adaptés pour des camps dotés de commodités nécessaires et de prestations de qualité pour attirer les habitants du Sud et de l'intérieur du pays vers les stations balnéaires côtières. D'autre part, il a signalé la planification pour développer le tourisme thermal et l'écotourisme, soulignant que l'Algérie recèle des atouts naturels énormes inexploités. En outre, Amar Ghoul a insisté sur la réservation d'es-



paces à l'artisanat national dans les hôtels, après avoir déploré, lors de sa visite à de nombreuses infrastructures touris-

tiques et hôtelières, l'absence de tels espaces et de supports pour la promotion de la destination Algérie. Après avoir présidé l'ouverture de la 7^e édition du Salon international du tourisme d'Oran, le ministre a inauguré des structures touristiques et hôtelières dont l'établissement hôtelier «Maraval» dans la commune d'Oran, l'hôtel «Golden Tulip Adef» au boulevard de l'ALN (ex-Front de mer) au centre-ville qui a fait l'objet de réhabilitation, ainsi que l'agence relevant de la société de tourisme et des voyages «El Djazair». Il a également visité les hôtels «Hayat Regency» et «Maghreb arabe» où il a suivi un exposé sur le plan d'aménagement touristique de la zone d'expansion (ZET) d'Ain Franine, une zone disposant de sources minérales l'habilitant à développer le tourisme thermal.

M. A./Agences

Près de 1 300 projets touristiques en cours de réalisation à travers le pays

PRÈS de 1 300 projets touristiques sont en cours de réalisation à travers le pays, a indiqué Amar Ghoul. Ces projets renforceront, à court terme, les capacités d'accueil du parc hôtelier par 160 000 lits nouveaux à travers le territoire national, a souligné le ministre, en marge de sa visite de travail à Oran, ajoutant que ceci est un facteur incitant à développer le secteur et le rendre au cœur de la croissance économique. M. Ghoul a estimé que toutes les conditions sont réunies pour concrétiser les objectifs tracés par le gouvernement pour le secteur touristique où il est attendu d'atteindre, à moyen terme, 500 000 lits et de créer 250 000 emplois en assurant une formation pour tous les concernés par ces postes. Pour le ministre, la formation est une «priorité dans la stra-

tégie du secteur» qui projette d'assurer une formation qualitative à différents niveaux. Il a salué par la même occasion les efforts de développement consentis par le secteur du tourisme en Algérie, surtout dans la dernière décennie, prenant comme exemple la wilaya d'Oran qui a connu un essor considérable dans ce domaine où la capacité d'accueil est passée de 500 lits en 2000 à plus de 15 000 dernièrement. Le ministre prévoit que la wilaya puisse atteindre, à court et moyen terme, 40 000 lits eu égard à l'importance des projets en cours de réalisation dans la région, tout en exhortant à exploiter les potentialités naturelles dont dispose Oran pour développer le tourisme écologique et balnéaire.

M.A.

Salon international du tourisme

Coup d'envoi de la 7^e édition

La 7^e édition du Salon international du tourisme, des voyages et du transport s'est ouverte jeudi à Oran, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. Environ 150 exposants prennent part à ce salon, placé sous le slogan «Tourisme : un salon qui mérite le voyage» et qui se poursuit jusqu'au 20 février au Centre des conventions «Mohamed-Benahmed», selon les organisateurs. Cette nouvelle édition est marquée par la participation des pro-

fessionnels du tourisme, à l'instar des offices du tourisme, des agences de voyages, des établissements hôteliers et des entreprises nationales des transports terrestre, aérien et maritime, ainsi que des sociétés d'assurances et des banques. Un nombre de stands est réservé aux porteurs de projets d'investissement dans le domaine du tourisme dans ce rendez-vous annuel qui est une occasion pour l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que pour la recherche d'opportunités de partenariat et de coopération, a-t-

on souligné. La manifestation dont la thématique porte sur «le tourisme en tant qu'alternative pour développer l'économie nationale» sera également mise à profit pour présenter les différents produits touristiques et leur promotion. Des débats seront axés aussi autour du plan de développement du tourisme national et l'orientation des jeunes vers les opportunités de formation dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie.

N.G.

Données et statistiques sur la dynamique touristique

Oran abritera une rencontre internationale à la mi-septembre

La ville d'Oran abritera, à la mi-septembre prochain, une rencontre internationale sur les données statistiques concernant le secteur du tourisme mondial, a annoncé, jeudi à Oran, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul. En suivant un exposé présenté à l'hôtel «Le Méridien» sur cet établissement et la chaîne Star Wood dont il relève, le ministre a indiqué qu'Oran abritera cet évènement, organisé annuellement

par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) pour débattre d'un thème précis à chaque session et dans un pays différent. Cette manifestation verra la participation d'experts internationaux, de représentants d'organismes et institutions touristiques internationales pour débattre de plusieurs sujets liés au secteur. Lors de la rencontre d'Oran, il sera question, entre autres, du suivi des données et statistiques sur la dynamique touristique internationale et des

systèmes développés en matière de recensement touristique. Par ailleurs, Amar Ghoul s'est engagé à étudier une proposition des cadres de la chaîne Star Wood concernant l'organisation d'une rencontre à Oran entre des représentants de cette chaîne et des opérateurs et investisseurs dans le domaine touristique en Algérie en vue de prospecter des opportunités de partenariat dans des domaines liés au secteur.

R.N.

Adrar

950 déclarations douanières enregistrées en 2015

■ Au moins 950 déclarations douanières ont été enregistrées en 2015 dans le cadre des différentes opérations commerciales et économiques effectuées via les postes frontaliers de la wilaya d'Adrar, a-t-on appris jeudi auprès de l'inspection des douanes à Adrar.

Par Salim L/APS

Quelque 394 déclarations douanières ont été enregistrées dans le cadre du troc pour l'exportation, par 15 opérateurs, de plus de 3 360 tonnes de dattes, pour une valeur de plus de 155 millions DA, a précisé l'inspecteur des divisions de douanes.

Merzak Othmane a fait état de 52 autres déclarations, également au titre du commerce de troc, concernant les importations d'autres produits, notamment le thé vert, les mangues et les épices.

Le bilan des douanes algériennes rappelle, dans ce cadre, l'enregistrement en 2013 et 2014 de plus de 170 déclarations douanières liées au troc, laissant ainsi apparaître un «net» accroissement en la matière du fait de la dynamique qu'ont connu les postes frontaliers d'In-Guezzam (Tamanrasset) vers le Niger, sur-

tout après la décision de fermeture, depuis trois ans, des frontières avec le Mali à travers la zone de Bordj Badji Mokhtar (Adrar).

S'agissant du régime d'admission temporaire d'équipements et de matériels d'entreprises étrangères partenaires d'opérateurs économiques algériens, le même bilan fait ressortir 449 déclarations douanières liées à l'importation de matériels et équipements destinés à la réalisation de projets économiques sur le territoire de la wilaya.

Les efforts menés pour la protection de l'économie nationale ont été couronnés durant cette période par l'établissement, en coordination avec les services sécuritaires opérant dans la région, de 61 procès-verbaux (PV) d'infractions de contrebande enregistrés au niveau des zones frontaliers de Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine, dont 14



Ph. > D. R.

affaires liées à l'exportation frauduleuse de carburants ayant donné lieu à la saisie de 84 000 litres.

Les mêmes services ont traité, durant la même année, 27 affaires de contrebande portant sur 5 180 quintaux de denrées alimentaires et la saisie de 57 véhicules, dont 47 camions.

Selon la même source, 80 opérations de mise en adjudications restreintes ont été organisées l'année dernière pour l'écoulement de produits périssables d'une valeur de plus de 30 millions DA, contre 65 opéra-

tions similaires opérées en 2014, en plus de deux autres mises en adjudication publiques d'une valeur de plus de 70 millions DA.

Les services des douanes ont, par souci d'assurer la couverture de cette vaste région, été renforcés en nouvelles structures, dont un nouveau siège de la brigade polyvalente dans la commune de Reggane, un siège d'inspection au chef-lieu de la wilaya, en plus du redéploiement et le renforcement des éléments des douanes à travers la wilaya.

S. L./APS

Chlef

Plus de 190 millions DA pour le financement de différents projets

La commune de Chlef a bénéficié d'une dotation globale de 193 millions de DA pour le financement de différents projets inscrits dans le cadre des plans de développement communaux (PCD) pour l'exercice 2016, a annoncé le chef de daïra.

La majeure partie de cette enveloppe financière a été consacrée au secteur de l'hydraulique, affecté d'une enveloppe de 111 millions de DA, et destinée à la réhabilitation du réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées, au niveau de différentes zones de la commune de Chlef, dont la cité Lala Aouda, et Bokaâte Laâouaed, a indiqué Laihar Omar.

Une autre somme de 62 millions DA, destinée au secteur des travaux publics, servira

au parachèvement des opérations d'aménagement et de revêtement des routes, alors qu'une enveloppe de 20 millions DA est allouée au renouvellement du réseau d'éclairage public de la commune de Chorfa, sur une distance de 2 300 mètres linéaires, a ajouté le même responsable.

S'exprimant à propos de la gestion des projets, inscrits au titre des PCD, pour une enveloppe globale de plus de deux milliards et 409 millions de dinars depuis 2011, le wali de Chlef avait assuré, lors de sa dernière rencontre, l'ayant réunie avec les directeurs exécutifs, le P/APC de Chlef et son conseil communal, que celle-ci est en deçà du niveau requis, sur le plan des études et gestion des marchés.

Il a expliqué cette situation par une faiblesse constatée dans l'encadrement administratif, ajouté au fait que les communes «ne font pas leur travail», concernant notamment l'équipement de certaines structures, tels les stades et les écoles primaires.

Le wali a insisté, à cet effet, sur l'impératif de rationaliser les dépenses et de diversifier les revenus de la commune par une exploitation idoine des structures publiques, à l'instar des marchés et des gares routières, parallèlement à l'encouragement et à la facilitation de l'investissement privé dans le secteur agroalimentaire, les loisirs et le sport, entre autres.

Fateh J.

Oran

Attribution de plus de 16 000 logements

L'attribution de plus de 16 000 logements sociaux locatifs est prévue courant 2016 dans la wilaya d'Oran, a annoncé le wali, Abdelghani Zaalane. Le nombre de logements prévu qui seront attribués cette année atteindra, 16 000 logements au profit des différentes couches sociales dont les familles résidant dans le vieux bâti et des habitations précaires et indécentes, a précisé le wali qui était l'invité d'une émission diffusée par la Télévision algérienne.

M. Zaalane a souligné que ses services prévoient de réceptionner au courant de cette année, plus de 17 000 nouveaux logements dans la wilaya, avant d'annoncer le lancement, dans les prochains jours, de la deuxième phase de l'opération d'attribution de logements, soit 6 300 logements sociaux locatifs (LSL) au profit des résidents dans des habitations menaçant ruine au niveau de plusieurs secteurs urbains d'Oran et des familles recensées à travers les

sites renfermant des habitations précaires.

Les habitations menaçant ruine ont été recensées par les services techniques qui ont fixé un calendrier, selon la priorité, classant les plus vulnérables dans la case rouge pour reloger leurs occupants urgemment, a-t-il fait savoir.

D'autre part, le wali d'Oran a rappelé qu'en 2015, plus de 10 000 logements ont été attribués, ajoutant que l'opération a permis la démolition du vieux

bâti et la récupération des assiettes foncières.

M. Zaalane a mis exergue, dans ce contexte, la récupération de 37 hectares dans plusieurs régions de la wilaya qui seront exploités pour la réalisation d'équipements et d'investissements publics.

Cette opération a permis une amélioration urbaine de la wilaya destinée à être une véritable métropole méditerranéenne, a relevé le wali.

Hani A. /agences

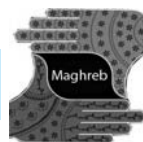
Khenchela Réception prochaine d'un centre de stockage de carburants à Babar

UN CENTRE de stockage de carburants, en réalisation dans la commune de Babar (sud de Khenchela), sera réceptionné «courant 2016», a indiqué le directeur de l'énergie, Mohamed Achouri. Ce centre, construit sur une superficie de 21,5 hectares dans la zone d'Ain Djarbouâ, aura une capacité de stockage de 10 000 m³, a-t-il précisé, soulignant que ce projet vise à répondre aux besoins de la wilaya en matière de carburants, et contribuera à assurer une autosuffisance de 10 jours en cas de perturbations causées par les mauvaises conditions climatiques. Il est également prévu la réception, cette année, d'un centre enfûteur de gaz butane d'une capacité de 30 000 m³, en réalisation sur une superficie de 3 hectares dans la localité de Bouhmama, a également indiqué M.

Achouri, ajoutant que la création de ce centre qui produira 7 000 bonbonnes/jour, permettra d'approvisionner en butane les zones montagneuses éloignées du réseau du gaz naturel. L'année 2016 sera aussi marquée, dans cette wilaya, par la réception d'autres projets de raccordement au réseau de gaz naturel, en cours dans plusieurs zones rurales à l'image des mechtas de Ketiba, dans la commune de Taouziat, d'Ouled Loucif et de Draâ Si El Houcine (Chelia), de Tefachour-Echouhada (Chechar), de Timedkit, de Hedidane, de Soumaâ et d'Ain Safra, dans la commune de Djellal. M.H.

M'sila La commune d'Ouled Madhi délivre son premier passeport biométrique

LE SERVICE des documents sécurisés de la commune d'Ouled Madhi (M'sila) a remis jeudi à un citoyen le tout premier passeport biométrique établi dans cette commune, a-t-on constaté. Au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février), le président de l'APC, Kheireddine Ghodbane, a affirmé que la commune d'Ouled Madhi délivrera «très prochainement» la carte nationale d'identité biométrique. Tous les moyens humains et matériels nécessaires à cette dernière opération ont été mis en place et le personnel de la commune s'emploie à l'établissement des nouvelles cartes nationales d'identité pour les candidats au baccalauréat 2015-2016, a indiqué l'élu. La commune d'Ouled Madhi compte une population de 15 000 habitants. R.R.



Libye

Messahel évoque avec une délégation de l'UE la situation dans le pays

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la ligue des Etats Arabes, Abdelkader Messahel, a évoqué à Alger, avec une délégation de l'Union européenne (UE), la situation en Libye et la lutte contre le terrorisme.

Par Hatem B./ APS

«**N**ous avons discuté de la situation internationale, en particulier les défis auxquels nous faisons face avec le terrorisme et la menace (du groupe terroriste) Daech», a déclaré à la presse le secrétaire général adjoint du service européen de l'action extérieure, Pedro Serrano, précisant avoir «discuté de la situation en Libye et dans la région du Sahel».

Relevant avoir cherché «comment approfondir» la coopération entre l'Algérie et l'UE qui «sont concernées par les mêmes problèmes», il a souligné «l'existence d'une grande convergence de vues» entre les deux parties.

Lors de cette réunion, la partie algérienne a réitéré sa position pour «une approche globale qui s'attaque aux causes profondes du phénomène du terrorisme à travers une solution qui concilie les dimensions sécuritaire, du développement et du respect des droits humains».

L'Algérie a plaidé, dans ce sens, pour «aller vite dans la solution politique» à travers l'appui au gouvernement libyen issu du processus du dialogue mené sous l'égide de l'ONU, la résolu-

tion politique de la crise en Syrie ainsi que la stabilisation du Mali dans le cadre de l'Accord d'Alger.

S'agissant de la question de la migration clandestine également évoquée lors de cet entretien, l'Algérie a recommandé de s'attaquer aux véritables causes du phénomène qui «sont d'ordre politique vu les nombreuses situations de crises, mais aussi d'ordre économique traduit par les disparités existantes entre les pays du Sud et ceux du Nord».

C'est en agissant ainsi qu'on «aura combattu le terrorisme international et réduit le phénomène de la migration illégale», a-t-on souligné.

L'audience a eu lieu à la demande de l'UE au vu de l'importance de l'Algérie en tant qu'acteur-clé dans la région ainsi qu'au vu de l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme et la déradicalisation.

Les deux parties ont exprimé leur disponibilité à poursuivre les discussions bilatérales et à renforcer leur coopération dans un «cadre mutuellement bénéfique basé sur la confiance et la loyauté».



Ph : DR

Situation humanitaire «difficile» à Tripoli et Benghazi

Le maire de Benghazi, dans l'est de la Libye, et le vice-maire de Tripoli, dans l'ouest du pays, ont dénoncé jeudi à Rome les conditions humanitaires extrêmement difficiles que connaissent leurs villes.

«La situation est catastrophique à Benghazi», a déclaré devant la presse Omar Abdullah Mohamed El Barassi, maire de la ville.

«Les milices terroristes attaquent la ville depuis les périphéries et l'aéroport et le port ont été fermés», a-t-il ajouté.

«La situation humanitaire est très délicate, il manque de la nourriture et des médicaments et

nous espérons que l'Union européenne aidera notre armée», afin que cette dernière puisse neutraliser les milices, a déclaré M. El Barassi.

Abdulrahman Gelali, maire-adjoint de Tripoli, a pour sa part souligné que de nombreux citoyens fuyaient des zones est et ouest de la ville exposées aux attaques des différents groupes armés.

La crise en Libye «a provoqué un fort chômage à Tripoli, les enfants ne vont pas dans les écoles et nous enregistrons une forte inflation, tout est plus cher: les maisons, les loyers, la nourriture», a dit M. Gelali.

Les deux responsables locaux participaient à Rome, en tant qu'invités, à une session de l'Assemblée parlementaire de

l'Union pour la Méditerranée.

L'envoyé spécial italien pour la Libye, le diplomate Giorgio Starace, a souligné, pour sa part, que Rome comptait beaucoup sur la coopération avec les maires et divers responsables locaux car elle permet de résoudre les problèmes quotidiens de la population.

H. B./ APS

Mauritanie M. Ross reçu à Nouakchott par le chef de la diplomatie

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, Isselkou Ould Ahmed Izid Bih, a reçu jeudi à Nouakchott l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross. L'audience s'est déroulée en présence de l'ambassadeur Ba Samba, directeur de la coopération internationale au ministère mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, a indiqué l'agence mauritanienne d'information (AMI). Le déplacement de M. Ross en Mauritanie s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle tournée dans la région pour préparer la visite du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies, Ahmed Boukhari, avait déclaré auparavant que M. Ross devait se rendre aux camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, à Alger, Rabat et Nouakchott. «On attend toujours la confirmation officielle de la visite de M. Ban Ki-moon. J'espère que M. Ross obtiendra plus d'informations sur l'organisation de cette visite qui fait toujours l'objet de blocage de la part du Maroc», avait-il ajouté.

R.M.

Sahara occidental

Le CPS de l'UA condamne l'exploitation illégale des ressources naturelles

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a condamné l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental occupé par le Maroc, qu'il considère comme «un acte hostile de nature à perpétuer le conflit et asseoir le fait colonial (marocain) sur le territoire».

Lors de sa 575^e réunion tenue récemment à Addis-Abeba et qui a consacré une séance publique au thème : «les ressources naturelles et les conflits en Afrique», le Conseil a condamné l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara occidental qu'il considère comme un acte hostile de nature à perpétuer le conflit et asseoir le fait colonial (marocain) sur le territoire», a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Dans ce cadre, le Conseil a réitéré les décisions pertinentes des Nations unies et de l'UA, notamment la décision, adoptée par la 25^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine et demandant au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités, et de trouver des réponses aux questions liées au respect des droits de l'homme et à l'exploitation illégale des ressources du Sahara occidental.

Inscrit depuis 1966 sur la liste des terri-

toires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Oran célèbre le 40^e anniversaire de la proclamation de la RASD

Le 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été célébré avec éclat à Oran, au cours d'une journée de solidarité avec le peuple sahraoui, organisée par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Oran 2.

La commémoration qui s'est déroulée en présence du recteur de l'université d'Oran 2, Mohamed Benahmed, des membres de la communauté universitaire, de représentants du ministère de l'Education sahraoui et d'étudiants sahraouis, a été marquée par de nombreuses activités dont la projection d'un documentaire sur les inondations ayant occasionné d'importants dégâts dans les camps de réfugiés sahraouis.

L'assistance a été invitée à visiter une riche exposition sur le patrimoine de ce peuple sahraoui, ses us et ses coutumes reflétant l'ancrage d'un peuple à sa terre et à son identité et son aspiration à la paix et à l'indépendance. Une autre exposition de photos montre les affres que vivent les Sahraouis dans les territoires occupés sous domination marocaine et les violations des droits de l'homme perpétrés par les forces répressives du Maroc.

Le SG de l'Union générale des étudiants sahraouis, Moulay Mohamed Brahim, et le représentant du ministère sahraoui de l'Education, Bouda Sidi Mohamed, ont retracé, dans leurs interventions, la longue lutte de leur peuple et les acquis enregistrés par la cause sahraouie sur le plans militaire, politique, diplomatique, médiatique et de la lutte pour la défense des droits de l'homme.

Les deux orateurs se sont félicités de la position constante de l'Algérie qui considère le problème sahraoui comme une question de décolonisation. Ils ont fait part de la détermination de leur peuple à poursuivre la lutte pour le recouvrement de leur territoire spolié et de leur indépendance, en simprégnant de la Révolution du 1^{er} novembre 1954.

Kamel D./Agences



Ouganda

L'opposant Besigye de nouveau arrêté

■ Le principal candidat de l'opposition à la présidentielle en Ouganda, Kizza Besigye, a été arrêté hier au siège de son parti au lendemain du premier tour, chaotique, de la présidentielle dont les résultats partiels donnent le chef de l'État sortant Yoweri Museveni largement en tête.

Par Ali O.

«**K**izza Besigye a été arrêté à notre quartier général et emmené vers une destination inconnue», a tweeté son parti, le Forum pour le changement démocratique (FDC). Une journaliste de l'AFP a aperçu M. Besigye, qui avait déjà été brièvement interpellé lundi et jeudi soir, être escorté vers un fourgon de police qui a ensuite quitté les lieux.

La police avait encerclé en fin de matinée le quartier général du FDC, dans le quartier de Najjanankumbi, dans le sud de Kampala.

Pendant plus d'une heure, la tension a été forte, les policiers en tenue anti-émeute tirant des gaz lacrymogènes vers les locaux du parti d'opposition et procédant à l'arrestation de sympathisants du FDC.

Un hélicoptère survolait la scène, selon la journaliste de l'AFP, qui a aussi entendu à distance des tirs. La police est finalement entrée dans le bâtiment, d'abord pour parlementer avec M. Besigye, avant de finalement



Ph. > D. R.

l'arrêter. Selon les médias ougandais, l'action de la police pourrait être liée au fait que le FDC s'apprêtait à publier ses propres résultats pour l'élection présidentielle, ce qui est illégal.

«Des mesures raisonnables ont été prises pour maîtriser des militants du FDC qui voulaient

perturber l'ordre public et les élections», a déclaré à l'AFP un haut responsable de la police, Felix Andrew Kaweesi.

M. Besigye «sait très bien que le pouvoir de déclarer les résultats électoraux revient à la commission électorale», a-t-il ajouté.

C'est la troisième fois cette semaine que M. Besigye est arrêté par la police, qui l'a à chaque fois rapidement relâché. Il avait été interpellé lundi alors qu'il tentait de faire campagne dans le centre de Kampala, et la police avait violemment dispersé ses sympathisants, faisant un mort.

Puis à nouveau jeudi devant une maison où, selon son entourage et son parti, des policiers et des membres du tout-puissant parti au pouvoir, le Mouvement de résistance nationale (NRM), étaient en train de truquer les élections en bourrant des urnes.

L'arrestation jeudi de M. Besigye a été condamnée par les États-Unis, qui y ont vu «un type d'agissement» remettant

«en question l'engagement de l'Ouganda à mener une élection libre et transparente exempte d'intimidation».

Le premier tour de la présidentielle et des législatives, s'il est déroulé sans encombre en province, a été pour le moins chaotique à Kampala, réputée acquise à l'opposition: de nombreux bureaux ont ouvert jeudi avec plusieurs heures de retards, provoquant des heurts entre électeurs en colère et forces de l'ordre, tandis que les réseaux sociaux ont purement et simplement été bloqués par le pouvoir.

Le dépouillement a débuté jeudi après-midi dans la plupart des 28.000 bureaux de vote et le président Yoweri Museveni, 71 ans dont 30 passés à la tête du pays, faisait la course en tête selon les résultats partiels de la commission électorale, taxée de partisane par l'opposition.

Selon ces résultats, portant hier en fin de matinée sur 36,5% des bureaux de vote, M. Museveni était en tête avec

62,03% des voix, devant M. Besigye (33,46%).

Les résultats complets de la présidentielle devraient être connus aujourd'hui.

Le scrutin n'était toutefois pas terminé hier, la commission électorale ayant décidé de prolonger les opérations de vote d'une journée dans une trentaine de circonscriptions de Kampala et ses environs, où les électeurs n'avaient pu voter jeudi.

Ces retards ont été qualifiés d'"absolument inexcusables" par le chef de la mission d'observation du Commonwealth, l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo.

Les sondages prédisaient une victoire dès le premier tour, avec 51% des voix, pour M. Museveni. Le président est encore très populaire dans les campagnes et bénéficie de la puissance financière et du savoir-faire électoral de son parti, le NRM.

A. O.



Points chauds

Chiffrement

Par Fouzia Mahmoudi

Aux États-Unis, en ce moment, les autorités américaines, ou plus précisément le FBI, se livre à un véritable bras de fer avec la société d'informatique et de divertissement Apple. En effet, l'entreprise californienne subit depuis quelques jours l'extrême pression du Bureau Fédéral d'Investigation qui lui a demandé, sans succès pour le moment, de débloquent le téléphone portable de l'un des terroristes ayant perpétré le massacre de San Bernardino en fin d'année dernière. Depuis hier, c'est le directeur de la NSA lui-même qui est intervenu dans la bataille en comptant jouer sur les peurs primaires des américains, qui avaient suite aux attentats du World Trade Center largement soutenu le Patriot Act. Michael Rogers s'est ainsi voulu formel : sans le chiffrement, outil de communication grâce auquel les djihadistes ont pu échapper aux radars de la surveillance le 13 novembre dernier, les attentats de Paris n'auraient « pas eu lieu ». Le patron de l'agence de renseignements a confirmé l'utilisation de technologies de cryptage dans l'organisation des attaques coordonnées revendiquées par Daech, lors d'une interview diffusée la semaine dernière. Ce subterfuge aurait barré la route aux services de renseignements, ce que déplore l'amiral Michael Rogers lors de cet entretien filmé la semaine dernière : « Clairement, si on avait su, Paris n'aurait pas eu lieu. » Selon lui, « certaines communications » des terroristes étaient « chiffrées », soit illisibles pour des yeux extérieurs. Michael Rogers a assuré n'avoir généré aucun renseignement en amont, sans pour autant préciser si la NSA avait détecté des traces de communications des terroristes, avant les faits ou a posteriori, et si, le cas échéant, elle avait rencontré des difficultés au moment de les déchiffrer. « Est-ce que nous avons du mal à acquérir les informations que l'on voudrait sur ces cibles ? Oui. Est-ce que c'est lié aux changements qu'ils font dans leur manière de communiquer ? Oui. Est-ce que le chiffrement rend nos missions plus difficiles à accomplir ? Oui », a-t-il scandé, sans blâmer les appareils à l'origine de la protection des communications. « Le cryptage est fondamental pour le futur, et je ne pense pas que la question est de savoir s'il faut s'en débarrasser [...] Je ne pense pas que ce soit réaliste ». Toutefois, il n'est pas certains que ces assertions puissent convaincre le public de pencher en faveur des services de renseignements américains, surtout après les révélations il y a quelques années sur l'étendu de leur surveillance globale. Les américains ne sont plus prêts à fermer les yeux sur les agissements de leurs gouvernants en échange d'une sécurité renforcée et seraient plutôt prêts à revendiquer le retour au respect de la vie privée et des données personnelles. **F. M.**

Turquie

17 arrestations après l'attentat d'Ankara

La police turque a interpellé un total de 17 suspects en lien avec l'attentat à la voiture piégée qui a fait 28 morts mercredi soir dans le centre d'Ankara et a déjà "presque" bouclé son enquête, a annoncé hier le procureur chargé du dossier. Ces personnes, dont les identités n'ont pas été révélées, ont été arrêtées dans sept provinces du pays et les forces de l'ordre étaient encore à la recherche d'un suspect, a précisé le procureur en chef d'Ankara, Harun Kodalak, cité par l'agence de presse progouvernementale Anatolie. Jeudi, le président Recep Tayyip Erdogan avait déjà annoncé 14 de ces arrestations. « L'enquête est déjà presque bouclée », s'est réjoui M. Kodalak, « les responsables de l'État feront bientôt les annonces nécessaires ». Jeudi, moins de vingt-quatre heures après l'at-

taque, M. Erdogan et son Premier ministre Ahmet Davutoglu avaient affirmé que l'attentat avait été planifié par les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et les combattants kurdes syriens des Unités de protection du peuple (YPG). « L'attaque a un lien direct avec les YPG », a affirmé M. Davutoglu devant la presse.

Le chef du Parti de l'union démocratique (PYD), dont les YPG sont le bras armé, Saleh Muslim, et un des responsables du PKK, Cemil Bayik, ont nié ces accusations.

L'attentat d'Ankara a visé un convoi d'autobus qui transportait des militaires en plein cour de la capitale turque, juste à côté du quartier général de l'armée et du Parlement.

M. Davutoglu s'est rendu hier matin sur les lieux de l'attaque en présence des ministres de la

Défense Ismet Yilmaz et de l'Intérieur Ekan Ala, a rapporté un photographe de l'AFP. Le chef du gouvernement a déposé des oeillots rouges sur un trottoir avant de brièvement se recueillir sur place. Le chauffeur de la voiture bourrée d'explosifs a été identifié comme un Syrien de 23 ans, Salih Nekar, présenté comme proche des YPG. Plusieurs titres de la presse turque ont rapporté qu'il avait été identifié grâce à ses empreintes digitales, enregistrées lors de son arrivée en Turquie en tant que réfugié. La Turquie considère le PYD et les YPG, dont elle bombarde les positions en Syrie depuis plusieurs jours, comme des organisations « terroristes » car proches du PKK, qui mène depuis 1984 une rébellion meurtrière sur son sol.



Constantine 2015

Saber Ayeche, artiste handicapé, «décoince» le public du TRC



Ph. DR

■ Le monologue «*El Assas*», interprété par Saber Ayeche sur les planches du théâtre régional de Constantine (TRC) dans le cadre du mois du monologue, a administré la preuve qu'«handicapé» ne rime pas forcément avec «coincé».

Par Amel O.

Avec «*El Assas*» (l'agent de sécurité), Saber, artiste aux besoins spécifiques, aborde avec entrain et beaucoup d'humour, mais sans le

moindre complexe, le vécu souvent difficile des personnes souffrant d'un handicap. L'humoriste, avec un aplomb déconcertant, s'attaque dans son spectacle à un sujet hautement sensible, dépeint les situa-

tions quotidiennes liées au handicap, les stigmatisations et les clichés que véhiculent les «valides», réussissant à arracher des fous rires tout au long du show. Le spectacle s'ouvre sur un décor simple, composé d'un bureau et d'une chaise. Saber commence par s'interroger, comment peut-on désigner une personne handicapée à un poste d'agent de sécurité d'une entreprise. Au milieu de l'hilarité générale, «*El Assas*» relate depuis son bureau le «choc d'un voleur» qui s'est aventuré un jour

dans l'entreprise avant de se retrouver déconcerté puis totalement désarmé devant un agent de sécurité handicapé et finit par prendre la poudre d'escampette. L'humoriste, d'un «coup de griffe» théâtral, aborde la précarité dans laquelle vit la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et évoque la pension «maigre et dérisoire» que touche la majorité des personnes appartenant à cette frange de la société. Dans un discours tout en dérision, ironique à souhait, quelquefois caustique aussi, avec un brin de cynisme, le comédien assène les «vérités» grotesques des «valides» qui ont quelque mal à considérer la personne handicapée comme un être «normal» capable d'aimer, de détester et même de se révolter. Sur un rythme effréné et tourbillonnant, l'artiste abonde dans les déboires de ceux qu'il appelle «les damnés sur terre», réduits à être «des quémandeurs» d'aides et de droits, et épingle les officiels qui font de la journée des personnes aux besoins spécifiques «une journée folklorique» pour rabâcher «les acquis virtuels» de cette catégorie. Saber Ayeche a estimé, après le spectacle, que l'autodérision est une manière de «briser les barrières et de transmettre des messages». Il a également affirmé

que le fait de rire avec les personnes handicapées est une façon de «changer le regard et les mentalités». Cet artiste constantinois qui a lui-même écrit son spectacle, a précisé que la créativité «n'est pas forcément inaccessible à une personne souffrant d'un handicap ou d'une malformation». Organisé par le département Théâtre de la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe», le mois du monologue permettra au public constantinois de découvrir et d'apprécier, jusqu'à la fin février, plusieurs autres one man show dont «*Homeless*» de Moufida Addas, «*Vive moi*» de Kamel Abdat et «*Made in Algeria*» de Mohamed Khassani.

A.O. /APS

Deuxième festival du film révolutionnaire

Plusieurs acteurs, comédiens et réalisateurs honorés

Plusieurs acteurs, comédiens et réalisateurs, à l'image de Hassen Ben Zerari et Mohamed Adjaimi ainsi que Moussa Haddad, présents à la seconde édition du festival du film révolutionnaire qu'abrite la maison de la culture Ali-Zaâmour de Bouira ont été honorés par les autorités locales de la wilaya lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi. Des cadeaux symboliques ont été offerts à ces acteurs, comédiens et réalisateurs à l'occasion de cette manifestation culturelle et cinématographique pour laquelle un riche programme a été concocté par la direction locale de la culture.

«Nous sommes très contents d'être à Bouira et à ce festival du film révolutionnaire et nous espérons apporter les résultats atten-

us, à savoir faire connaître au grand public les réalisations cinématographiques sur l'Histoire», se sont réjouies Bahia Rachedi et Amel Himer, présentes elles aussi à l'évènement. Au premier jour de cette seconde édition, qui a connu l'affluence d'un grand public, un hommage a été rendu au réalisateur Moussa Haddad. «Ce festival est organisé pour parfaire ce que nous avons déjà réalisé», a indiqué M. Haddad à cette occasion.

Le premier jour de ce festival a été marqué par la projection d'un documentaire portant sur des extraits de plusieurs films révolutionnaires ainsi que par une exposition dédiée aux affiches et maquettes de films ainsi qu'à l'ancien matériel utilisé dans le travail cinématographique. Des films révolutionnaires comme «*L'opium et le bâton*», «*Les*

enfants de novembre», «*La nuit a peur du soleil*», «*Patrouille à l'Est*», «*Bataille d'Alger*», «*Krim Belkacem*», «*Zabana*», «*La liberté*» et autres films retraçant les parcours héroïques des valeureux martyrs de la guerre de Libération nationale seront projetés au niveau de la grande salle de la maison de la culture. Des conférences, des tables rondes sur l'histoire ainsi que des rencontres entre comédiens et public et des ateliers dédiés aux techniques de l'industrie cinématographique sont, entre autres, programmés dans le cadre de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à samedi, a expliqué le directeur de la culture El-Hachemi Bouhired.

M.K./ agences

Journées théâtrales de Azzaba

La troupe «Les anges de la scène» d'Oran remporte le «Medjoubi d'or»

La troupe oranaise «Les anges de la scène» a décroché mercredi soir à Azzaba (Skikda) avec sa pièce «*El Wahl*» le «Medjoubi d'or», récompense suprême des 1^{ères} journées théâtrales de cette ville située à l'Est de l'antique Ruscada. Le jury a été séduit, selon un de ses membres, autant par l'interprétation, la richesse et l'originalité du texte, que par la scénographie et la qualité de la mise en scène signée Youcef Gouasmi. «*El Wahl*», présentée comme une comédie, raconte les déboires d'un jeune étudiant promis à un avenir brillant mais qui se retrouve

à la rue à la suite du décès de sa mère et du remariage de son père. Le jeune homme, perdant ses repères, est alors «happé» par la délinquance. Le metteur en scène a fait part, dans une déclaration à l'APS, de sa «grande fierté» de remporter un prix portant le nom du grand homme de théâtre algérien, le regretté Azzedine Medjoubi. Le «Medjoubi d'argent» et le «Medjoubi de bronze» sont respectivement revenus à la troupe «El Akouas» de Médéa et à la coopérative «El Lamsa» de Batna, tandis que le prix de la meilleure interprétation masculine a été

décroché, ex-aequo, par Hassan Allal du théâtre de Tizi Ouzou et Lahcene Bakhta de l'association «El-Rissala» de M'sila. Le prix d'interprétation féminine a été décerné à la comédienne Samia Bouassila de Tizi Ouzou. Le coup d'envoi des 1^{ères} journées théâtrales de Azzaba avait été donné le 13 février dernier. Le public, nombreux tout au long des cinq jours de la manifestation, a pu découvrir de nombreuses pièces montées par des troupes venues d'Oran, de Médéa, de Bordj Bou Arreridj, de Tizi Ouzou, de Tlemcen, d'Alger et de Skikda.

R.C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria

Jusqu'au 27 février :

Exposition collective d'arts plastiques «*Diab Baya*», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

Galerie d'Arts Asselah Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février :

Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Vendredi 26 février à 16h :

Concert de Hamidou.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Tlemcen, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février :

Exposition de peinture «*Sirocco*» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février :

exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffée d'art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 3 mars :

Exposition-vente collective par les artistes Hssicn Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

Coup-franc direct

Un public qui a beaucoup à apprendre

Par Mahfoud M.

Bien qu'ayant surpris plus d'un en se rendant en grand nombre au stade du 5-Juillet pour suivre la rencontre entre l'EN espoirs algérienne et la sélection palestinienne, le public algérien a aussi surpris par son comportement qui n'était pas tout à fait sain. En effet, les fans nationaux qui se devaient de supporter les deux teams ont dépassé certaines frontières en sifflant leur propre hymne national. Est-ce qu'il fallait à ce point se renier pour prouver son amour à la Palestine qui reste légendaire et que tout le monde connaît déjà ? Nul doute que les supporters ont fait un amalgame entre supporter les Palestiniens et insulter sa propre équipe et en la sifflant. Ce qui s'est passé au stade du 5-Juillet n'est pas normal et ces jeunes devraient comprendre que ce n'est pas de cette façon qu'on se comporte. Nous avons déjà abordé le sujet avec cette manie qu'avait notre public de siffler, automatiquement, les hymnes nationaux de tous les adversaires des Verts qui se déplaçaient au stade Tchaker pour donner la réplique à nos capés. On procédant de la sorte, les fans ne savent pas qu'ils exercent une grosse pression sur leurs joueurs qui subissent le même sort à l'extérieur de leurs bases et sans doute plus. Les fans algériens doivent mettre fin à cette habitude et avoir, à l'avenir, un comportement exemplaire sur les gradins.

M. M.

Entre les Verts et les Bleus Adam Ounas reporte sa décision



LE MILIEU de terrain de Bordeaux, Adam Ounas, a indiqué qu'il allait faire «dans une année» son choix pour la sélection A, entre l'Algérie et la France, ajoutant qu'il préférerait pour le moment rester en équipes de jeunes françaises. «Pour l'instant, je n'ai pas fait de choix pour les A. J'attends une petite année parce que j'ai décidé d'abord de m'imposer dans mon club», a déclaré le joueur de

la sélection française des moins de 19 ans dans des propos repris par RMC Info. Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, avait assuré, début janvier, que le jeune Bordelais était sur le point de rejoindre la sélection nationale. L'entraîneur de cette dernière, le Français Christian Gourcuff, est allé à sa rencontre, il y a quelques semaines à Bordeaux. «Je pense que quand tu n'es pas titulaire dans ton club, tu ne peux pas non plus l'être en sélection. Pour l'instant, je reste chez les jeunes en sélection et après on verra», a encore expliqué le joueur. Cette saison, Ounas a disputé 13 matches de Ligue 1 (3 buts), 3 en Coupes nationales (1 but) et 2 en Europa League.

Golf

Le président Othmani tire la sonnette d'alarme

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de golf (FAG), Slim Otmani, a jeté un pavé dans la mare en appelant, jeudi à Alger, à la dissolution de l'instance qu'il préside en raison d'un «entourage malsain» qui ne cherche que des «avantages» sans la moindre implication dans la promotion de la discipline. L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la FAG, prévue jeudi matin au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) n'a pas pu se tenir, le quorum n'ayant pas été atteint (9 membres présents sur les 19 que compte l'AG). «Compte tenu des tensions et de la violence prévalant au sein de la FAG ainsi qu'à l'absence d'infrastructures de base, je demande aux pouvoirs publics de dissoudre carrément cette fédération qui n'a aucune raison d'exister. Je ne prédis pas un bel avenir pour le golf algérien», a déclaré Otmani. Des altercations verbales et physiques ont été enregistrées à l'entrée de la salle de conférences du siège du COA et il a fallu attendre 45 minutes pour remettre de l'ordre et ouvrir la

séance en présence du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Nadir Belayat. «Le secrétaire général et la trésorière ont été agressés verbalement et physiquement. Je suis un légaliste mais on me demande des choses illégales que je ne peux jamais faire. Nous avons deux issues : écouter les connaisseurs pour une prise en charge sérieuse de la discipline ou fermer cette fédération», a-t-il lâché. Les contestataires veulent faire de la FAG une «agence de voyages». Le président de la FAG a, d'autre part, évoqué l'«absence totale» d'infrastructures en Algérie, chose qui rend la mise en place d'un programme d'action complet impossible. «En me présentant aux élections de la FAG, mon principal objectif était de convaincre le ministère de construire des terrains de golf ou, au moins, nous affecter ceux existants et qui sont à l'origine les nôtres comme le terrain de Dely Brahim géré par l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf», a fait savoir le patron de la FAG.

Coupe d'Algérie (1/8^{es} de finale) Le MOB pour défendre son trophée

■ Le MO Béjaïa souhaite défendre son trophée en Coupe d'Algérie de football avec la réception à domicile du NA Hussein Dey ; alors que le petit poucet de l'épreuve, le RA Ain Defla, tentera de continuer son aventure face au Paradou AC, à l'occasion des 1/8^{es} de finale.

Par Mahfoud M.

Deux autres affiches entre pensionnaires de Ligue 1 professionnelle seront au menu de ce tour : ES Sétif - RC Arbaâ et RC Relizane - MC Alger. Le MOB, battu samedi en match aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique par les Ghanéens de l'Ashanti Gold (1-0), aura à cœur de passer l'écueil du Nasria pour poursuivre son chemin en Coupe. Le NAHD, sévèrement corrigé à Béchar par la JS Saoura (4-0) lors de la 20^e journée du championnat, devra se méfier d'une formation béjaouie qui revient fort sous la conduite de son entraîneur Abdelkader Amrani. L'ES Sétif, qui peine en championnat, accueillera le RC Arbaâ avec l'objectif de se qualifier au prochain tour dans l'espoir de décrocher une neuvième couronne. Le RC Arbaâ, finaliste malheureux de la précédente édition et lanterne rouge de la Ligue 1, espère se refaire une santé à travers la Coupe d'Algérie, d'autant plus que les joueurs de Khaled Lounici ont désormais mis un pied et demi en Ligue 2. Le MC Alger, qui compte 7 trophées, effectuera un déplacement périlleux à Relizane pour affronter le RCR local, battu déjà dans son antre Tahar-Zoughari par le Doyen (2-1) lors de la 2^e journée du championnat. Dirigé désormais par le technicien Lotfi Amrouche, confirmé à son poste après le limogeage de



Les Mobistes à l'épreuve du NAHD

Meziane Ighil, le MCA est appelé à sortir le grand jeu face aux poulains de Mohamed Henkouche, lesquels restent sur une victoire à la maison face à la JS Kabylie (1-0). L'USM Bel-Abbès (Ligue 2) jouera à domicile face au DRB Tadjenanet, véritable révélation de la Ligue 1. Les hommes de Benyelles, qui visent l'accession en Ligue 1, espèrent continuer leur chemin en Coupe, mais cela passera inéluctablement par un succès face au DRBT. Le petit poucet de l'épreuve, le RA Ain Defla (régio-

nal 1/Ligue de Blida) va se mesurer au Paradou AC (Ligue 2) avec la ferme intention de créer la surprise.

M. M.

LE PROGRAMME :

Samedi 19 février 2016 :
ES Sétif-RC Arba (16h)
RC Relizane-MC Alger (15h)
USM Bel Abbès-DRBTadjenanet (15h)
ASB Maghnia-HB Chelghoum (15h)
Paradou AC-RA Ain Defla (15h)
MO Béjaïa-NA Hussein Dey Samedi (16h)

EN Olympique Les Verts à la peine

La sélection olympique algérienne, qui a créé la surprise lors de la précédente Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans en décrochant un billet pour les jeux olympiques de 2016 au Brésil, a été décevante face à son homologue palestinienne mercredi en match amical qu'elle a perdu (1-0) au stade du 5-Juillet à Alger, donnant l'impression de n'être pas encore descendue de ses nuages.

Au-delà du résultat de la rencontre, qui importe peu dans ce genre de rendez-vous, c'est surtout le rendement des coéquipiers de Zineddine Ferhat qui inquiète les fans algériens à quelques mois des olympiades, estiment les observateurs.

Face à une équipe qui n'a rien d'un foudre de guerre, les Algériens se sont pourtant montrés incapables de rééditer leur performance de la fin de l'année passée en terre sénégalaise.

Certains joueurs se sont même permis le luxe d'évoluer avec une facilité incompréhensible au point de mettre en danger leur gardien de but à plusieurs reprises. Les défenseurs en particulier se sont illustrés par

des mauvaises passes non sans irriter leur entraîneur qui n'a pas hésité à le faire remarquer en fin de match. «La défense a commis beaucoup d'erreurs, notamment en offrant pas mal de balles à l'adversaire, dont celle qui nous a coûté le but. Il reste encore des réglages à faire dans ce registre», a déclaré le technicien suisse, Pierre-André Shurmann, en conférence de presse d'après match. Un avis partagé par le technicien palestinien, Saïd Hadj Mansour, qui a entraîné plusieurs clubs algériens et qui était consultant de la Télévision nationale lors de ce match.

Le coup de gueule de Shurmann

Outre cette fausse note que l'entraîneur national a lui-même reconnue, le fait que les milliers des supporters qui ont garni les gradins du temple olympique se sont rangés du côté de l'adversaire palestinien, a été également pour quelque chose dans la petite prestation des protégés de Shurmann à l'occasion de leur premier match amical en vue des Olympiades, selon

Shurmann lui-même. «Le public a été contre nous et a soutenu la Palestine, j'aimerais bien jouer un match avec des supporters à nos côtés», a regretté le technicien helvétique qui n'est pas pour autant prêt à digérer rapidement cette contre-performance, en dépit du caractère amical de la partie, en avouant qu'il était «un mauvais perdant». Pour autant, Shurmann va prendre tout son temps pour bien analyser cette première sortie de l'année 2016 des siens. Il ne veut pas non plus se précipiter pour arrêter la liste des joueurs qui seront concernés par le rendez-vous de Rio De Janeiro en août prochain à l'occasion des JO desquels le football algérien est absent depuis l'édition de 1980 à Moscou. «Concernant l'équipe qui disputera les JO-2016 et la possibilité de la renforcer par des joueurs de plus de 23 ans, je peux seulement dire que je suis en discussions à ce sujet avec le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua et le directeur des équipes nationales, Walid Sadi», a-t-il dit.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tizi Ouzou

Les gendarmes récupèrent un bétail volé

LES ÉLÉMENTS de la Gendarmerie nationale ont récupéré, mercredi dernier, un bétail volé à un citoyen habitant le village Bouhinoune (sud de la ville de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication du groupement local du même corps de sécurité dans un communiqué. Selon les précisions fournies par la même source, c'est suite à une plainte émanant de la victime de ce vol que les éléments de la gendarmerie ont entamé des investigations ayant

abouti à la localisation du lieu où le bétail a été caché en attendant vraisemblablement sa vente. Après perquisition d'un garage effectuée dans le même village deux jours après la nuit du vol, le bétail constitué de 12 moutons, 4 vaches et deux chiens de race belge ont été restitués à son propriétaire. Les deux mis en cause dans cette affaire sont activement recherchés en vue de les présenter devant la justice.

Hamid M.

Accidents de la route

60 morts durant le mois de janvier dernier en milieu urbain

SOIXANTE PERSONNES ont été tuées et 1 618 autres blessées dans 1 367 accidents de la route enregistrés par les services de Sûreté nationale en milieu urbain durant le mois de janvier dernier, selon un bilan rendu public jeudi par les services de direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le facteur humain demeure la «principale cause de ces accidents avec 98,61% et d'autres facteurs sont liés au mauvais état

du véhicule et à l'environnement», selon la même source.

Par ailleurs, les mêmes services ont enregistré durant la même période 6 199 infractions routières, 1 734 infractions avec mise en fourrière de 3 185 véhicules, 85 099 amendes forfaitaires et le retrait de 22 028 permis de conduire. La DGSN appelle, dans ce cadre, les usagers de la route «à faire preuve de vigilance et à respecter le code de la route».

Z. S.

Obsèques de Boutros Boutros-Ghali

Le conseiller à la présidence Saadeddine Nouiouat représente l'Algérie

LE CONSEILLER à la présidence de la République, Saadeddine Nouiouat, a assisté jeudi au Caire (Egypte) aux obsèques du diplomate et ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a-t-on appris hier auprès d'une source diplomatique.

M. Nouiouat a transmis, à cette occasion, un message de condoléances du président de la

République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue égyptien, Abdel Fattah al-Sissi.

Ont assisté aux funérailles de Boutros Boutros-Ghali, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, le Premier ministre, Ismail Chérif ainsi que nombre de ministres, personnalités et représentants d'instances onusiennes et internationales, dont Lakhdar Brahimi.

R. N.

Mort du guitariste Paul Gordon Le groupe de rock The B-52's endeuillé

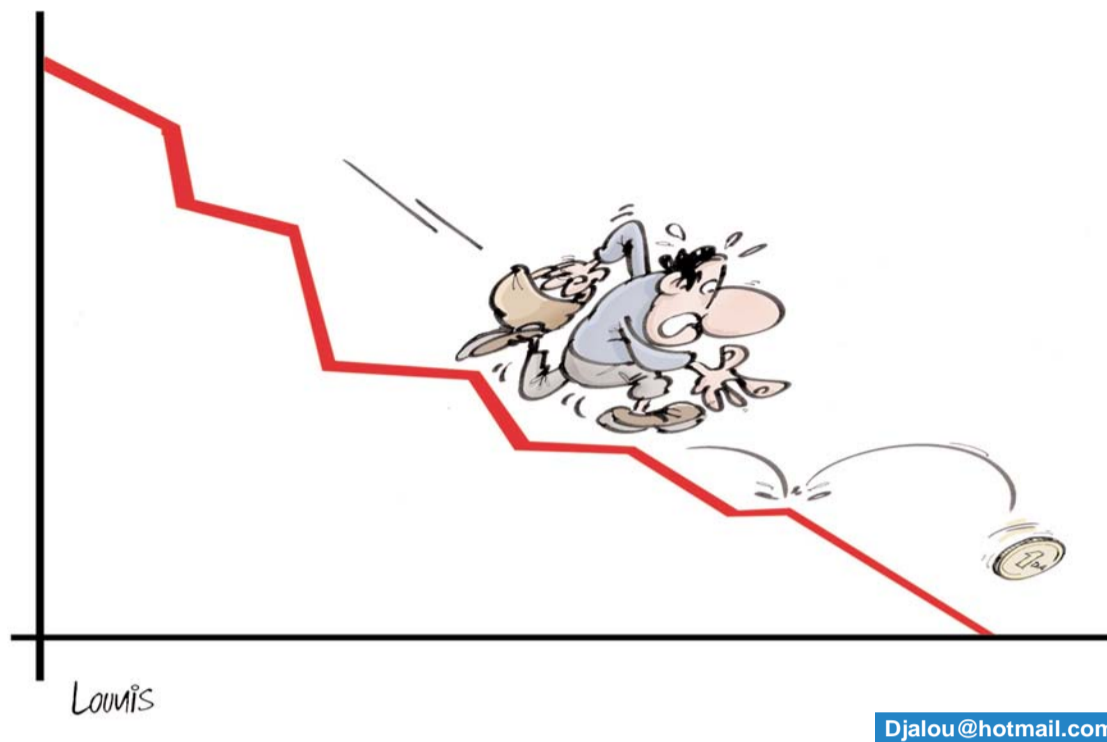


ACTIF DEPUIS la fin des années 1970, le groupe The B-52's fait partie des groupes dont la longévité force le respect. Seulement, après 36 ans de carrière et plus de 20 millions d'albums vendus dans le monde, le groupe se retrouve endeuillé. Hier 19 février, leur guitariste et claviériste depuis 2007, Paul Gordon est décédé. Il laisse derrière lui sa femme Jennifer Lysak Gordon et ses deux jeunes fils. La funeste nouvelle a été annoncée sur la page

Facebook du groupe, joint à un message débordant d'émotion. Paul Gordon a fait partie de l'un des groupes de rock les plus en vue des années 1980 mais pas seulement. En effet, durant sa riche carrière, Paul Gordon a composé pour d'éminents artistes tels que Natasha Bedingfield, Chaka Khan où encore Lisa Marie Presley.

R. C.

LA DÉVALUATION DU DINAR RISQUE D'AFPECTER LE POUVOIR D'ACHAT



Astronomie

Plus de 600 lycéens à la 8^e édition du grand concours Cirta Science

Plus de 600 lycéens issus de 60 établissements de Constantine ont participé vendredi, à la Maison de la culture Malek-Haddad, aux épreuves préliminaires de la 8^e édition du grand concours Cirta Science initié par l'association Sirius d'astronomie, a-t-on constaté.

Par Ahlem M.

Ce grand concours, organisé annuellement, vise surtout à «motiver nos jeunes lycéens et à éveiller leur curiosité scientifique», a précisé à l'APS le président de cette association, Jamal Mimouni, soulignant que les candidats ont été sélectionnés selon leur moyenne du premier trimestre de l'actuelle année scolaire. Cette manifestation devenue traditionnelle, organisée avec la collaboration de la direction de wilaya de l'éduca-

tion et de l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine, a également pour but de «susciter une émulation dans les rangs des lycéens», selon M. Mimouni.

Des sujets de culture générale, mais toujours en relation avec les sciences physiques et l'astronomie, permettront de sélectionner les 60 candidats devant prendre part au concours proprement dit, prévu en mars prochain, a indiqué le président de l'association Sirius, également enseignant au département de physique à l'université de

Constantine. Les noms de trois lauréats de ce concours seront annoncés le 16 avril prochain, dans le cadre de la célébration de Youm El Ilm en présence de personnalités scientifiques algériennes et étrangères, a-t-il fait savoir. Les heureux vainqueurs effectueront une visite scientifique en Angleterre dans le cadre d'un voyage intitulé «sur les traces de Newton».

Ils visiteront notamment le Trinity College, à l'Université de Cambridge et à l'observatoire de Greenwich.

Pour rappel, l'édition 2015 de ce concours (2015) avait offert l'opportunité aux trois lauréats de visiter le réacteur de fusion nucléaire international en France et l'Observatoire de Haute Provence, qui a détecté la première exoplanète.

A.M.

Lutte contre la contrebande à Tamanrasset et El Oued

Douze contrebandiers et neuf immigrants clandestins arrêtés

DOUZE CONTREBANDIERS et neuf immigrants clandestins ont été arrêtés et divers objets destinés à la contrebande saisis jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas de Tamanrasset et El Oued, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire) a appréhendé, le 18 février 2016, dans la localité d'El-Trifaoui un contrebandier et a saisi un camion chargé de 10 quintaux de denrées alimentaires et de 1 716 unités de produits cosmétiques et d'ustensiles de cuisine», note la même source.

Un autre détachement rele-

vant du secteur opérationnel de Laghouat, en coordination avec des éléments de la Sûreté nationale, «a saisi 1 567 bouteilles de différentes boissons».

Dans le même contexte, des détachements relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset et des éléments de la Gendarmerie nationale d'In Guezam (6^e Région militaire) «ont arrêté 11 contrebandiers et 9 immigrants clandestins et ont saisi 10 détecteurs de métaux, six 6 appareils d'électroménager et 3 véhicules».

Au niveau de la 5^e Région militaire, des éléments des Gardes-frontières «ont mis en échec à Souk-Ahras, Tébessa et à El-Taref, des tentatives de contrebande d'importantes quantités de carburant s'élevant à 41 692 litres et ont saisi 2 véhicules utilisés dans la contrebande», ajoute la même source. (APS)

Samy K./Agences

Akbou Un dealer arrêté pour revente de psychotropes

«LA POLICE judiciaire de la sûreté urbaine de Guendouza, daïra d'Akbou, a mis fin aux activités criminelles de A.A. 26 ans résidant à Akbou», apprend-on auprès de la sûreté de wilaya. Il a été pris en flagrant délit de revente de psychotropes (drogue) au niveau des établissements scolaires de la localité. L'individu a été arrêté après une course poursuite engagée par la police, puis présenté devant le parquet d'Akbou qui l'a mis en examen pour «détention et revente de psychotropes de manière illégale». «Le dossier a été confié au juge instructeur qui l'a placé en détention provisoire», selon la même source.

H. C.